

L'opposition ivoirienne rejette le référendum sur la Constitution

CÔTE D'IVOIRE ♦ Vingt-trois partis d'opposition ont adopté ce jeudi une déclaration commune refusant le référendum sur une nouvelle Constitution, voulue par le président Alassane Ouattara. Parmi les signataires, on retrouve notamment le Front Populaire Ivoirien (FPI), fondé par l'ancien président Laurent Gbagbo, le FPI de Pascal Affi Nguessan, le Cojep de l'ex-chef des jeunes patriotes François Blé Goudé (actuellement emprisonné à La Haye), le Lider de Mamadou Koulibay ; l'ancien président de l'Assemblée nationale, l'URD de l'ancienne ministre Danielle Boni Claverie, le RPCI de Bamba Morifère ou encore le Nacip de «Sam l'Africain».

La rédaction d'une nouvelle Constitution, qui serait présentée à l'automne, était l'une des promesses

de campagne d'Alassane Ouattara, réélu pour un second et dernier mandat de cinq ans en octobre 2015. De source proche de la présidence, outre la clarification de l'éligibilité et l'évacuation du concept d'«ivoirité» source de tension, la création d'un poste de vice-président, «*qui traduit une dérive monarchique du pouvoir*» selon l'opposition, et d'un Sénat, la suppression du poste de Premier ministre ou l'établissement de calendriers électoraux immuables, sont à l'étude. Les opposants demandent la «*convocation d'une assemblée constituante*» et critiquent de nombreux autres choix, comme «*la multiplication de nouvelles institutions, dans une période où le budget de l'État s'avère insuffisant pour faire face à l'amélioration du niveau de vie des populations est anachronique*».